



Procès verbal de l'Assemblée Générale 2019

en date du vendredi 29 novembre 2019

Maison des Sports de Touraine – Parçay Meslay (37)

Le vingt neuf novembre de l'an deux mille dix neuf, à 18 heures 30, les Présidents et membres des clubs affiliés au Comité d'Indre-et-Loire de la Fédération Française de Cyclisme se sont réunis en Assemblée Générale, à l'Amphithéâtre « Camille Danguillaume » de la Maison des Sports de Touraine, située Rue de l'Aviation à Parçay-Meslay.

Les convocations écrites ont été faites régulièrement par le Président en date du 12 novembre 2019, conformément à l'article 7 des statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Claude LELANDAIS, assisté de Madame Chrystèle NOELLEC, Secrétaire générale. Il a été établi une feuille de présence qui demeure annexée au présent procès verbal (cf **Annexe 1**). Cette feuille de présence permet de constater que **26** clubs du Comité d'Indre-et-Loire sur **33** sont présents. Ils représentent **33** voix sur **42**.

Le Président, **Jean-Claude LELANDAIS**, adresse un mot de bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et propose avant toute chose un moment de recueillement en l'honneur des personnes disparues durant cette saison, et plus particulièrement Raymond POULIDOR. L'assistance se lève et se recueille durant une minute de silence en signe d'hommage.

Le Président remercie l'assistance et redonne la parole à la Secrétaire générale. **L'assemblée générale est déclarée ouverte à 18h30** par la Secrétaire générale, le déroulé de l'ordre du jour débute.

Le Président prend la parole et prononce une courte allocution qui vise tout d'abord à remercier les membres élus du Comité Départemental ainsi que les volontaires qui l'ont soutenu depuis son élection à la Présidence en janvier 2019. Par ailleurs, au sujet de l'activité cycliste, le Président fait état cette saison d'une légère diminution du nombre de licenciés (-47 licenciés) qui concerne essentiellement la route (-102 licenciés), néanmoins le BMX, toujours en progression, voit son effectif augmenter de 60 coureurs. Cette progression des effectifs s'accompagne de résultats brillants avec des titres au niveau national, européen et des podiums mondiaux ainsi qu'une forte activité dans les clubs avec une nouvelle affiliation cette saison « G2X de St Genouph », et une seconde pour la saison à venir, « AS Chanceaux BMX ». Cette belle dynamique du BMX s'observe également au sein des Ecoles de cyclisme avec plusieurs clubs qui ont mis en place des actions communes pour proposer plus d'épreuves avec de nouveaux formats et pour toutes les pratiques (route, piste, cyclo cross). Le Président conclut qu'il nous faut donc aborder la saison 2019/2020 avec optimisme.

L'allocution du Président est comprise au sein du Rapport complet de l'AG fourni en annexe 2 (A2-page 4).

➤ **Résolution n°1 : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.**

➤ **Résolution n°2 :** Election complémentaire au sein du comité directeur, 5 postes sont vacants au sein de 3 collèges (1 collège VTT, 1 collège Loisir, 3 collège Général).

Le Comité Départemental a reçu un dossier de candidature, celui de M. Jacques HERISSE. Présentation du candidat qui est présent dans la salle.

A l'issue de cette présentation, la procédure de vote pour l'élection d'un nouveau membre au sein du comité directeur est lancée par M. Laurent METAIS.

Une urne est mise à la disposition des votants, le vote se déroule à bulletin secret.

Le résultat de l'élection du **nouveau membre du comité directeur** est annoncé.

M. Jacques HERISSE est élu avec 29 voix sur un total de 32 voix exprimées (25 clubs), il est comptabilisé 3 bulletins blancs.

➤ **Résolution n°3 : Désignation du représentant à l'assemblée générale de la FFC** qui se déroulera à Roanne le 1^{er} mars 2020.

2 candidats sont proposés :

Représentant : **Christian TEYSSIER** Suppléant : **Jean-Claude LELANDAIS**

Ces 2 candidats sont approuvés à l'unanimité.

Il est alors procédé à la lecture et présentation des différents rapports :

La Secrétaire générale, Mme Chrystèle NOELLEC, présente le rapport d'activité (A2-page 5).

Le Trésorier, M. Claude LE PEN, donne lecture de son rapport financier (A2-page 12), et donne la parole à Mme Pascale MERCIER HUMMEL pour la présentation détaillée du compte de résultat (A2-page13) et du bilan (A2-page 14) clos le 30 septembre 2019. **L'exercice 2019 révèle un exercice bénéficiaire à hauteur de 8 454 €.**

M. Didier BODARD, l'un des deux Vérificateurs aux comptes, donne lecture de son rapport (A2-page 16) sur la vérification de l'exercice écoulé et certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés.

M. Bernard MACHEFER, commission finances, donne lecture de son rapport (A2-page 18).

➤ **Résolution n°4** : Après la lecture des différents rapports de clôture d'exercice, ils sont soumis au vote à main levée pour approbation :

- Rapport d'activités	Adopté à l'unanimité
- Rapport financier	Adopté à l'unanimité
- Rapport des vérificateurs aux comptes	Adopté à l'unanimité
- Rapport de la situation financière	Adopté à l'unanimité

Le Président prend la parole et présente le projet sportif 2020 du Comité Départemental.

➤ **Résolution n°5 : Vote de la cotisation complémentaire à hauteur de 5 € pour la saison 2019/2020.**

Il est procédé à un vote à main levée, **cette résolution est adoptée** avec 26 voix pour, 5 voix contre, et 2 abstention.

➤ **Résolution n°6 : Vote du budget 2020.**

Le Président présente le budget 2020 construit à l'équilibre et intégrant une cotisation complémentaire à 5 € (A2-page 17).

Il est ensuite procédé à un vote à main levée, **cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 1 voix.**

Jean-Claude LELANDAIS remercie l'assemblée générale pour cette marque de confiance.

Le Comité Départemental a fait l'acquisition en 2019 de nouveaux maillots auprès d'Aérosporting. Quelques jeunes sportifs défilent dans la salle et sur scène pour présenter ces nouveaux maillots.

La Secrétaire générale précise que le Comité n'a reçu aucune question écrite.

Cependant, le Président donne la parole à la salle pour d'éventuelles questions s'il y a lieu. Il est fait une remarque sur les difficultés de mise en place de la nouvelle procédure de dématérialisation des licences. Jean-Claude LELANDAIS laisse la parole à Christophe LE CORNEC, Secrétaire adjoint du Comité Régional Centre Val de Loire. Ce dernier confirme les difficultés observées et précise que les dossiers papier sont toujours partiellement utilisés. Malheureusement le Comité Régional n'a pas eu le temps de former les clubs à cette nouvelle procédure et le regrette vivement, son secrétariat absorbe difficilement le traitement administratifs des dossiers et les nombreux appels téléphoniques.

Aurélié Brisset intervient dans la salle et signale un bug sur la plateforme : « à un espace licencié correspond une et une seule adresse mail. Lorsque l'ensemble des membres d'une même famille (conjoint, conjointe, enfants) souhaite une licence, il n'est pas possible de mentionner 2 fois la même adresse mail. Il faut corriger ce point ».

Chrystèle NOELLEC reprend l'ordre du jour de l'assemblée générale et annonce la lecture des différents rapports des commissions (A2-page 20 à 45) :

- | | |
|------------------|-----------------|
| ° Communication | Mr DESPHELIPPON |
| ° Formation | Mr PERRAGUIN |
| ° Réglementation | Mme BRISSET |

Nous passons maintenant à la lecture des rapports de la commission technique. A l'issue de chaque discipline, il sera procédé à la remise des récompenses aux sportifs.

- | | |
|---------------|-------------|
| ° Technique | |
| EDC | Mr LESCANE |
| BMX | Mr PELLUARD |
| Route | Mr TEYSSIER |
| Piste | Mme BRISSET |
| Cyclo cross | Mr TEYSSIER |
| Dames | Mme HABERT |
| VTT | Mr AGUIRRE |
| Pass'Cyclisme | Mr JOLY |

Jean-Claude LELANDAIS reprend la parole et procède à la remise des récompenses des dirigeants et des clubs (Annexe3).

La parole est maintenant donnée aux personnalités.

Christophe LE CORNEC, Secrétaire adjoint du Comité Régional Centre Val de Loire, remercie le Président pour l'organisation de cette belle assemblée générale. Il fait lecture d'un message du Président du Comité Régional, M. Jacky TARENNE. De façon synthétique, ce message précise que :

- ⇒ la FFC a effectivement lancé sa première phase du « tout numérique » par la dématérialisation des licences. Les difficultés rencontrées sont prises en compte, l'année 2020 devra se dérouler plus sereinement. L'affiliation des clubs n'est pas dématérialisée pour l'instant. La prochaine étape, en 2020, est la dématérialisation des « cartes à la journée ».
- ⇒ La réalisation du calendrier des épreuves a pris du retard cette année, ceci est très regrettable, notamment pour les préfectures.
- ⇒ La réforme des catégories et classement par points est repoussée d'un an. Elle sera mise en place en 2021 et impactera significativement la réalisation du calendrier des épreuves.
- ⇒ Il est rappelé que l'assemblée générale du Comité Régional se tiendra le 14 décembre prochain à Châteauroux (36) et que la présence des clubs est obligatoire.

Les dirigeants, présidents et coureurs sont remerciés pour leur engagement.

Pierre-Henry LAVERAT, Président du Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS), prend la parole et se félicite de la bonne santé du Comité. Il rappelle brièvement les missions principales du CDOS afin de promouvoir et développer la pratique sportive en Indre-et-Loire ; missions assurées par 15 bénévoles et 2.5 salariés.

Le Président souligne que de plus en plus de jeunes (en moyenne 4 sur 5) pratiquent plutôt « le sport loisir » que « le sport compétition » car ils ne veulent plus de contraintes, c'est le sport « où je veux, quand je veux et comme je veux ».

Enfin, en vue des Jeux Olympiques en 2024, le Président présente l'action « Terres de Jeux » à laquelle les clubs peuvent participer dans la perspective d'accueillir des délégations étrangères pour une période d'entraînement avant les Jeux. Les villes de Tours et Avoine ont déposé un dossier de candidature, dépôt des dossiers possible jusqu'au 20 novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Chrystèle NOELLEC procède à la **clôture de l'assemblée générale à 23h00**, et le Président informe de la date de la prochaine assemblée générale qui se déroulera le vendredi 04 décembre 2020, puis invite l'assistance à partager le verre de l'amitié offert par le Comité Départemental.

Le Président :
Jean-Claude LELANDAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Lelandais', with a long horizontal flourish extending to the right.

La Secrétaire Générale :
Chrystèle NOELLEC

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chrystèle Noellec', with a long horizontal flourish extending to the left.